

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de la séance du 25 août 2025 à 18h30*

Présents: MM et M, Choisy Michel, Pillon Marynes, Harrissart Richard, Letupe Laurent, Grimal Cécile, Choisy Marc, Cozette Jean-Pierre, Pichard Patricia, Ricquebourg Perrine,  
Absents excusés: Butez Christophe, Caule Delphine, Levasseur, Yohann, Blot Lydie  
Pouvoirs : Bernadette Gellynck (à Laurent Letupe), Jean-Luc Grimal (à Cécile Grimal)  
Secrétaire de Séance : Madame Cécile Grimal

Lecture du précédent compte rendu

Monsieur le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour 2 points :

- Choix du scénario géothermie
  - Demande de la société de Chasse
- Le Conseil municipal donne son accord.

### **Validation travaux Place des Clos et Bâtiment communal**

Monsieur le Maire présente au conseil les devis de voirie de la Place des Clos (réalisation de caniveaux et gravillonnage) pour un montant de 29741 € HT proposé par le Cabinet 2M concept ainsi que le devis de l'entreprise Bucamp pour les travaux de couverture du bâtiment communal derrière la mairie pour un montant de 2834 € HT.

Le conseil municipal valide ces devis à l'unanimité et charge Monsieur le Maire des déposer une demande de fonds de concours de la Communauté de Communes du Grands Roye

### **Demande de subvention départementale « Fonds d'appui aux communes »**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante Le devis de la Communauté de Communes du Grand Roye (Cabinet 2M) pour un montant de travaux estimé à 29741.00 € HT correspond au travaux de voirie Place des Clos et le devis de MOENS ELEC Pour un montant de 2476.00 € HT correspond à l'installation de la climatisation dans les locaux de la cantine scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide du département au titre du Fond d'appui aux communes .

### **Devis centrale de traitement d'air de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire explique que suite au passage du bureau d'étude pour les travaux de rénovation énergétiques, il nous a été signé qu'une remise en état de la centrale de traitement d'air de la salle des fêtes était nécessaire pour son bon fonctionnement. Monsieur le Maire a donc demandé un devis à l'entreprise Claidière . Le montant des travaux s'élève à 1392 € TTC (filtres, courroies et pressostat). Le conseil municipal valide à l'unanimité ce devis.

### **Convention accompagnement bus scolaire**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de convention de partenariat avec la Communauté de communes du Grand Roye pour l'accompagnement des élèves de maternelle dans les transports scolaires. En effet jusqu'à maintenant c'est la région qui participait au frais d'accompagnement des enfants dans les bus scolaire mais elle a mis fin à cette aide et la communauté de Communes à donc décidé de prendre ce partenariat à sa charge.

Après lecture de cette convention, le conseil municipal donne son accord et autorise monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **Délibération modificative création d'un emploi permanent.**

La Préfecture a demandé à ce que la délibération prise en juin concernant la création d'un emploi d'adjoint technique 26h/hebdomadaire soit rectifié afin d'y faire figurer une mention qui avait été omise. Le Conseil municipal donne son accord pour établir une nouvelle délibération "annule et remplace la précédente », ce qui ne change rien pour le recrutement.

### **Approbation modification statuts du SIAEP**

Monsieur le Maire explique que le SIAEP de Guerbigny a décidé de modifier leurs statuts afin de faire passer le nombre de délégué par commune de 2 à 1 lors des prochaines élections. Le conseil doit donc délibérer pour donner son avis sur cette modification. Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification dans les statuts.

### **Choix du Scénario rénovation énergétique des bâtiments communaux**

Après présentation par Monsieur le Maire du rapport de la phase pro concernant les travaux de rénovation énergétique, le Conseil municipal doit délibérer afin de choisir le scénario entre géothermie et appoint Gaz ou géothermie et appoint électricité. Après délibération le Conseil municipal opte à l'unanimité pour le scénario Géothermie avec appoint Gaz propane.

### **Demande de la Société de Chasse terrain lieu-dit l'Equinville**

Monsieur le Maire informe le conseil que le Président du club de Tir l'a contacté afin de lui faire savoir que la zone prévue initialement pour le Ball trap au bout du terrain de l'Equinville ne sera finalement pas utilisée pour des raisons de sécurité et que ce terrain est donc disponible pour une autre activité.

A cet effet monsieur le Maire a reçu une demande de la société de chasse qui souhaiterait occuper ce terrain pour y installer une cabane de chasse et y faire un point de rassemblement pour ses membres.

L'entretien du terrain se ferait en commun avec les membres des 2 associations, chasse et Tir.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Fin de séance 19h50